

## 4 BIENNE

**AGGLOLAC** Le site du futur quartier abrite des vestiges palafittiques d'une qualité exceptionnelle. Des fouilles seront effectuées pour éviter leur destruction. Les travaux coûteront 28 millions

## «Un véritable Pompéi néolithique»

DIDIER NIETO

Le site d'Agglolac est dans le collimateur des archéologues depuis 1989. Des carottages effectués à cette époque ont laissé entrevoir l'existence d'un «véritable Pompéi néolithique», s'enthousiasme Adriano Boschetti, chef du Service d'archéologie du canton.

Les sondages réalisés au début de la phase de planification du futur quartier et ceux opérés il y a quelques mois ont confirmé ces indices. «Nous avons découvert des strates de sédiments enfouies jusqu'à huit mètres de profondeur. Elles renferment des vestiges des populations lacustres qui ont vécu dans la région entre 4200 et 800 av. J-C. La qualité de conservation est exceptionnelle», poursuit le responsable, qui s'attend à y trouver des objets en céramique ou en bois, des textiles ou des restes de pieux de palafittes, les maisons dans lesquelles vivaient autrefois les tribus. «Il est aussi envisageable de mettre au jour des matériaux organiques, comme des restes de pain ou des céréales, qui ont pu se conserver grâce à l'absence d'oxygène.»

### Destruction inévitable

Ces traces du passé sont menacées par l'aménagement d'Agglolac. «Le projet est très respectueux des couches souterraines. Elles seront en grande partie préservées malgré les constructions. A certains endroits cependant, là où seront bâtis le port et le parking par exemple, la destruction des strates est inévitable», explique Adriano Boschetti.

Le canton a donc confirmé la nécessité de procéder à des fouilles de sauvetage, afin de mettre au jour ces vestiges et de les documenter. Les opérations doivent se dérouler entre 2019 et 2034. Leur coût se monte à 28 millions de francs. «C'est une somme importante, mais elle est justifiée au vu de la qualité du site, relève Adriano Boschetti. Il s'agit



Les vestiges renfermés sur le site d'Agglolac ne constituent pas une surprise, contrairement à ceux découverts sur l'aire Gyax (photo). A./JONATHAN LIECHTI

toute simplement du plus grand projet archéologique de l'histoire de canton.»

### Frais prévus

Le financement sera partagé entre la Confédération, le canton et les communes. Le Conseil exécutif a annoncé hier avoir proposé au Grand Conseil de débloquer un crédit de 15,5 millions, dont 3 à la charge de la Confédération. Les 12,5 millions restant proviendront de Bienne et de Nidau. «Ces frais étaient prévus dans le plan financier d'Agglolac. Ils seront couverts par les 110 millions issus de la vente du terrain à l'investisseur Mobimo», précise Erich Fehr.

Le maire de Bienne rappelle que les dépenses liées aux fouilles archéologiques avaient dans un premier temps été esti-

mées à 70 millions, «car il était prévu de tout mettre au jour». Les travaux archéologiques ne perturberont pas le chantier d'Agglolac.

### Trouvaille révolutionnaire?

Les découvertes archéologiques dans la zone d'Agglolac ne constituent pas une surprise. Le secteur est associé aux sites palafittiques du lac de Bienne inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2011. La région a hébergé des populations lacustres dès 4200 ans av. J-C. Ces tribus se sont sédentarisées et se sont lancées dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. La montée des eaux dans la région vers 800 av. J-C les a forcées à construire leurs villages plus loin des rives.

Conservatrice du département

archéologie du Nouveau musée de Bienne (NMB), Ludivine Marquis se réjouit des nouvelles fouilles à Nidau. «On peut espérer des découvertes qui révolutionneront notre vision des populations lacustres, comme ce fut le cas à Douanne en 1974.»

Les modes de vie à l'ère néolithique et à l'âge de Bronze restent entourés de nombreux mystères. Les trouvailles à Nidau pourraient y apporter des réponses, notamment en ce qui concerne les transports et l'alimentation, «puisque la région des Trois lacs était une zone de passage par laquelle transitaient de nombreux convois de marchandises», relève Ludivine Marquis. Depuis l'automne passé, le NMB expose en exclusivité des objets issus des sites palafittiques du bord du lac. ●

### FOUILLES À KALLNACH

Le Grand Conseil devra se prononcer sur un autre crédit destiné à des travaux archéologiques. Le Conseil exécutif lui propose de débloquer 15,17 millions pour financer des fouilles de sauvetage sur le site d'extraction de gravier de la forêt de Challnach, à Kallnach. Ce secteur se situe dans une zone archéologique à protéger comprenant un groupe de tertres funéraires celtes formant l'un des plus grands ensembles suisses de ce type. Ces vestiges doivent être documentés avant d'être détruits par l'exploitation gravière. Les fouilles se dérouleront entre 2017 à 2028. La Confédération financera vraisemblablement 25% des coûts, tandis que le canton et Kallnach se partagent le reste. ●

### EMPLOI

#### Le taux de chômage reste stable

Par rapport à avril 2016, le taux de chômage reste inchangé et s'élève ainsi à 6.1 % (Suisse 3.3 %, -0.2 point). En mai, 1562 Biennoises et Biennois étaient à la recherche d'un emploi. La tranche d'âge des 25-49 ans constitue toujours les personnes les plus touchées par le chômage. Suisses, étrangers, hommes et femmes sont, de manière égale, en quête d'un travail. ● C-MAS

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Mieux analyser le trafic à Bienne

Le Conseil municipal a octroyé un crédit de 110 000 fr. pour l'élaboration d'un concept de monitoring de la mobilité de Bienne, lors de sa séance hebdomadaire de mercredi. Ce monitoring permettra, une fois mis en œuvre, de suivre l'évolution de la mobilité (trafic individuel motorisé, transports publics, vélos et piétons) sur le territoire communal, d'évaluer les effets de mesures prises et de mieux planifier le développement des réseaux de transport. Cela répond à une exigence du Règlement pour l'encouragement de la circulation piétonne et cycliste et des transports publics, en vigueur depuis 2014. ● C-MAS

### LITTÉRATURE

#### Elisa Shua Dusapin lauréate du Prix Walser

Le 16e Prix Robert Walser de la Ville de Bienne et du canton de Berne est décerné à Elisa Shua Dusapin pour son livre «Hiver à Sokcho» (Editions Zoë 2016).

Elisa Shua Dusapin, née en 1992 d'un père français et d'une mère sud-coréenne, est diplômée de l'Institut littéraire suisse de Bienne. Elle vit près de Porrentruy.

Le jury a choisi cette auteure notamment à cause de son style simple et saisissant à la fois. Le récit d'«Hiver à Sokcho» plonge dans l'hiver d'une station balnéaire dépeuplée en Corée du Sud. La narratrice, fille de mère coréenne et de père français, travaille dans une pension modeste où vient s'installer Kerrand, auteur de bande dessinée français. Ces deux êtres solitaires s'épient, se croisent, se cherchent et ne se trouvent pas. Une passion cachée est à la base de leurs rencontres manquées et de leurs dialogues laconiques et crée la tension continue de l'histoire. L'auteure la raconte en demi-teintes et réussit à créer en peu de touches des atmosphères de grande intensité. Elle fait voir et sentir des endroits pleins de mélancolie. Le jury estime que le livre «Hiver à Sokcho» est «un petit chef-d'œuvre qui convainc par la force évocatrice de son écriture dépouillée».

Le Prix Robert Walser est doté de 20 000 fr. Il est remis tous les deux ans pour une première œuvre en prose en allemand ou en français. La remise de prix aura lieu le 24 septembre prochain à la Bibliothèque de la Ville de Bienne. ● C-MAS

**SANTÉ** L'organisation d'aide et de soins à domicile a tenu son assemblée annuelle mardi

## Spitex a vécu une année 2015 «très positive»

Les membres de Spitex Biel-Bienne Regio ont tiré mardi soir le bilan de l'exercice 2015 lors de leur assemblée des membres, organisée à la Residenz au Lac. «Globalement, l'année écoulée a été très positive», résume Markus Imiger, directeur de l'organisation d'aide et de soins à domicile. Au total, les 200 collaborateurs ont effectué plus de 171 000 interventions, «soit environ 10% de plus qu'en 2014». Le nombre de clients a aussi augmenté, passant de 1577 à 1636.

Dans le domaine des soins, le nombre d'heures de prestations a connu une hausse de 5,5%. Les heures de soins pédiatriques à domicile ont elles aussi pris l'ascenseur (+24%). Cette hausse s'explique, d'une part, par le plus grand nombre d'enfants soignés et, d'autre part, par l'augmentation des interventions de nuit



Environ 171 000 interventions ont été effectuées l'année passée, soit environ 10% de plus qu'en 2014. ARCHIVES/OLIVIER GRESSET

qui ont aussi augmenté (+10%). Ces services nocturnes permettent aux parents de céder la garde de leurs enfants malades à des professionnels.

Enfin, les prestations d'aide ménagère se sont stabilisées. Elles avaient subi une diminution de 25% suite à la décision du Grand Conseil de supprimer le subventionnement des prestations d'aide ménagère dans le cadre du programme de mesures d'économies. Cette stabilisation signifie que Spitex est «toujours un prestataire fort et incontournable dans ce domaine d'activité», estime l'organisation dans son rapport de gestion.

### Service 24/24 heures

Spitex Biel-Bienne Regio a connu deux nouveautés principales l'année passée. Premièrement, elle est devenue copro-

priétaire de l'association BelleVie. «Par ce biais, nous proposerons à notre clientèle des prestations de confort qui ne sont pas prises en charge par le canton ou les caisses maladie. Il s'agit par exemple d'aide au jardinage, de déblayage de la neige, d'un service de coiffeur à domicile ou d'une aide administrative», explique Markus Imiger. Nous répondons ainsi à la demande de notre clientèle et élargissons nos prestations dans un marché de plus en plus concurrentiel.»

L'autre nouveauté est la création d'une équipe de soins opérationnelle durant la nuit. «La demande d'interventions entre 22h et 7h était en augmentation. Depuis le 1er janvier, Spitex Biel-Bienne Regio est donc devenue une organisation qui tourne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24», conclut le directeur. ● DNI